

Femmes dans les exploitations à productions monétaires au Bénin, Burkina Faso et Togo

Michel FOK, Faridath Aboudou, Edi Kpogan et Gaspard Vognan

Problématique abordée

Les exploitations agricoles dans les zones cotonnières souffrent d'un manque de connaissance actualisée en Afrique francophone. La libéralisation des filières cotonnières en est une raison.

Les lacunes de connaissance sur les familles des producteurs de coton sont encore plus grandes. Même du temps où les exploitations cotonnières étaient peu ou prou suivies, la dimension sociale des exploitations était occultée.

Le rôle des femmes dans les exploitations des zones cotonnières est connu avec peu de précision. La recherche reste incomplète pour en savoir plus sur ce rôle. Pourtant, la présence des femmes est permanente tant dans la production du coton que dans les activités de diversification que l'on a tenté d'introduire, comme le sésame et/ou le soja, deux productions à revenu monétaire au même titre que le coton.

L'exécution du projet FAM&COMM (<http://www.fam-comm.net/>) a donné l'occasion de commencer à connaître la place des femmes dans les exploitations et leur rôle dans les productions agricoles à revenus monétaires.

Travaux réalisés

Les résultats restitués ici correspondent aux enquêtes réalisées concomitamment au Bénin, Burkina Faso et Togo. En plus d'interroger les chefs d'exploitation, les épouses ont été interviewées en complément, mais les contraintes de temps et de moyen n'ont pas permis d'interroger toutes les épouses de chaque paysan.

Un objectif original, avec ses difficultés afférentes, a été de cerner le niveau de revenu monétaire des femmes et les contributions des diverses sources possibles de ce revenu. Les difficultés liées à l'analphabétisme très fréquent des femmes et à l'absence de traces écrites ont été surmontées par une méthode relative et comparative. En montrant dix cailloux pour représenter la totalité du revenu monétaire d'une année, chaque femme pouvait répartir les cailloux en fonction des différentes sources de revenu. Pour pouvoir déduire le revenu total, on demandait à chaque femme si elle pouvait indiquer le montant de la vente du coton qu'elle a produit, ou du commerce qu'elle pratique ou encore de la vente des produits agricoles qu'elle a transformés.

Résultats

Exploitants agricoles et leurs familles

Le degré d'engagement des exploitations des zones d'étude dans la culture cotonnière varie entre les pays. Il est moindre au Burkina Faso parce que l'objectif de l'étude nous a poussés vers les localités à production de sésame et/ou de soja. C'est dans ce pays où les fréquences des exploitations cultivant ces deux dernières espèces, respectivement à 74% et 59%, sont les plus élevées parmi les trois pays.

L'âge moyen des paysans varie de 40 à 45 ans, il est plus élevé au Burkina Faso.

Le taux d'analphabétisme, référé ici à l'absence de scolarisation conventionnelle, est élevé en variant de 37 à 57%. Il est le plus élevé au Togo, du moins dans les zones étudiées. Le handicap de manque de scolarisation paraît s'estomper avec la génération nouvelle, quoique de manière plus nuancée pour le Bénin. Le taux des enfants en âge d'école primaire qui étaient effectivement scolarisés à l'année de l'enquête, était seulement de 57% au Bénin contre en moyenne 85% au Burkina Faso et au Togo; ces chiffres indiqueraient un taux plus faible d'achèvement des études primaires au Bénin.

Le caractère polygame des chefs d'exploitation est un facteur discriminant des exploitations, mais les exploitations correspondantes ne sont pas majoritaires; en fonction des pays, elles représentent 25% à un peu moins de 50% de l'ensemble des exploitations (cf. Bulletins politique 1, 2 et 3). Les paysans polygames sont un peu plus âgés, à la tête de familles plus grandes, cultivant sur de plus grandes surfaces et possédant plus de bétail et biens matériels durables comme les motos, vélos ou téléphones portables.

Tableau 1 : Quelques caractéristiques de l'exploitant et de l'exploitation

	Bénin	Burkina	Togo
Nombre d'exploitations	272	301	264
% avec coton	86,8	50,8	71,2
Surface moyenne en coton, ha	3,7	3,6	1,1
% avec sésame	1,8	74,1	14,8
Surface moyenne en sésame ha	1,1	1,3	0,5
% avec soja	36,4	59,1	17,0
Surface moyenne en soja ha	0,8	1,5	0,4
Surface totale cultivée	15,5	10,1	5,2
Chef d'exploitation			
Age moyen du chef d'exploitation	40,4	45,0	42,7
% d'analphabètes	47,8%	37,2%	56,8%
% alphabétisés	11,8%	47,5%	24,2%
Nombre de personnes dans la famille	8,1	7,1	8,9
Nombre total d'enfants	5,8	4,7	6,3
% filles/garçons parmi les enfants	97,1	80	86
% d'enfants à l'école primaire	56,7%	82,0%	86,7%
Biens durables en bon état			
Nombre de motos	1,3	0,9	0,4
Nombre de vélos	1,9	3,4	1,6
Nombre de tél. cellulaires	2,1	2,9	1,2
Nombre d'animaux			
Bovins	5,6	5,0	2,1
Ovins&caprins	13,5	6,8	7,7

Femmes et accès aux capacités

Les épouses dans les exploitations sont âgées en moyenne de 31 à 35 ans en 2014, soit neuf à dix ans de moins que leurs époux. Les différences d'âge entre les femmes sont cohérentes avec les types de statut d'épouse; les femmes dans les exploitations dont le chef est polygame sont un peu plus âgées (cf. Bulletins 1, 2 et 3).

L'accès des épouses à l'éducation est d'un niveau encore plus faible que celui de leurs époux. Le taux d'analphabètes est de 71 à 84%, sans influence du type de statut d'épouse.

Le faible niveau de scolarisation conventionnelle des femmes est très peu compensé, voire pas du tout, par la fréquentation de l'école coranique ou par l'accès à l'alphabétisation fonctionnelle. C'est seulement au Burkina Faso où les femmes ont pu accéder un peu à l'alphabétisation fonctionnelle.

Dans les zones étudiées, les épouses dans les exploitations ont accès à la terre pour produire, de manière presque systématique dans les trois pays. Cet accès n'est pas influencé par les types de statut d'épouse (épouse unique, première ou coépouse dans les ménages polygames). La taille moyenne des terres qui leur sont allouées varie de 1,5 à 4,4 ha; les femmes du Bénin sont les mieux loties.

Tableau 2 : Caractéristiques des épouses dans les exploitations

	Bénin	Burkina	Togo
Nombre de femmes concernées *	280	322	258
Moyenne d'âge de la femme	31,4	35,4	35,0
Niveau d'éducation **			
% d'analphabètes	84,1	70,8	77,1
% ayant été à l'école coranique		2,7	
% avec alphabétisation fonctionnelle		10,2	
Proportion à disposer d'une activité secondaire	0,0	6,2%	2,3
Accès à la terre			
% femmes ayant terres à cultiver	88,9	99,7	88,4
Surface allouée aux femmes	4,4	1,7	1,5

* Femmes enquêtées pour connaître leurs activités agricoles

** Déterminé pour les épouses recensées dans les exploitations enquêtées, aux nombres de 666, 884 et 840 respectivement au Bénin, Burkina Faso et Togo.

Revenus des femmes selon leur engagement dans cultures monétaires

La méthodologie suivie a permis de faire face à la difficulté d'appréhender le niveau de revenus monétaires des femmes rurales, mais elle reste imparfaite car les proportions des femmes interviewées, pour qui il a été possible d'estimer le revenu total, ont varié de 21 à 59%. La capacité des femmes à pouvoir indiquer un montant de revenu a été sous-estimée par la méthodologie, dont les modalités ne sont pas suffisamment adaptées aux activités économiques des femmes rurales des trois pays.

Tableau 3 : Revenus monétaires des activités économiques des femmes

	Bénin	Burkina	Togo
Nombre total de femmes	280	322	258
Nombre de femmes concernées*	58	189	83
% femmes concernées	21%	59%	32%
Revenu total estimé, CFA			
Moyenne	399 728	149 193	173 226
Minimum	40000	10 000	11 166
Maximum	2 450 000	600 000	900 000
% vente de soja	0,8%	8,3%	8,8%
% vente de sésame	0,0%	27,1%	8,0%
% artisanat/commerce	15,3%	26,9%	23,8%
% produits de transformation	32,8%	6,9%	30,9%
% vente de céréales	34,0%	14,0%	17,7%

Le montant moyen de revenu monétaire annuel varie de 150 000 FCFA à 400 000 CFA, avec de grandes variations entre les femmes dans chaque pays. Ce montant est le plus élevé au Bénin, il peut procéder d'activités économiques plus intenses des femmes car moins sollicitées dans les champs de coton de leurs

époux. Un tel résultat n'est pas influencé par les types de statut d'épouse et il est acquis en dépit des multiples tâches que les femmes doivent assumer, au foyer et dans les champs des époux.

Les sources de revenu monétaire des femmes sont assez variées mais toujours dominées par deux sources principales mais dont la nature varie entre les pays, même si la part du commerce est substantielle dans les trois pays. Ce sont les ventes de céréales et de produits transformés au Bénin; la part élevée des produits transformés peut aussi expliquer le montant nettement plus élevé du revenu annuel des femmes dans ce pays, par la création de valeur ajoutée. Au Togo, la vente des produits agricoles que les femmes ont transformés domine également, avant le revenu issu du commerce, mais le montant du revenu annuel est plus faible qu'au Bénin car le niveau de vie y est plus bas. Au Burkina Faso, la part importante des ventes de sésame témoigne de l'insertion effective de cette espèce dans le système de cultures dans le pays.

L'estimation du revenu monétaire des femmes donne une idée de leur contribution dans les échanges marchands en milieu rural. Avec l'hypothèse d'un million d'exploitations agricoles dans chaque pays, les femmes sont associées aux échanges marchands pour des montants variant de 242 à 500 milliards de FCFA.

Leçons

- L'état de diversification des cultures à revenu monétaire est très faible au Togo et il reste encore modeste quoique réel, par le sésame au Burkina Faso et par le soja au Bénin.
- Les producteurs ruraux ont souffert du handicap de l'accès à l'éducation, un peu corrigé par l'alphabétisation fonctionnelle. Ce handicap paraît s'estomper pour la nouvelle génération, avec moins de certitude cependant au Bénin.
- Les femmes souffrent encore plus du handicap de n'avoir pas été à l'école, en bénéficiant peu ou pas de correction par l'accès à l'alphabétisation fonctionnelle.
- Les femmes accèdent à la terre pour produire, d'une superficie moyenne assez faible sauf au Bénin et d'une fertilité à préciser.
- La méthodologie conçue a permis d'estimer le niveau de revenu monétaire annuel des femmes rurales et de cerner leur contribution aux échanges marchands. Le taux de femmes concernées est sous-estimée par les modalités d'application de la méthodologie mais qu'il est aisé d'ajuster.
- L'incidence positive de la transformation des produits agricoles dans le revenu monétaire des femmes est confirmée.

Recommandations

- L'état effectif de scolarisation des enfants des zones rurales mérite attention, analyse et actions.
- Les femmes doivent bénéficier d'efforts pour compenser leur handicap de n'avoir pas été à l'école, sans privilégier seulement celles qui sont plus jeunes.
- Il n'est pas aisé de comprendre le rôle économique des femmes. Il convient que les études se poursuivent avec une méthodologie dont des ajustements sont identifiés.
- La méthodologie suivie a été adaptée à l'absence de traces écrites pour analyser les activités économiques des acteurs ruraux. Il serait grand temps d'évoluer dans cette situation. Pour une fois, pourquoi ne pas commencer par les femmes en les aidant à bénéficier de supports écrits de leurs activités économiques ?
- Une voie pour augmenter le revenu monétaire des femmes est de les assister dans la transformation des produits agricoles.



Foreign Affairs, Trade and
Development Canada

Affaires étrangères, Commerce
et Développement Canada

